

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007334400083	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA RAMBOUILLET TERRITOIRES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE DE RAMBOUILLET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération N°CC1104F112 du 28/04/2011.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 547 670,77
	13 547 670,77	3 212 765,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	10 334 905,77

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 547 670,77	13 547 670,77
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	16 956 123,13
	16 956 123,13	15 575 231,77

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 915 656,32	101 415,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	5 195 132,68

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	20 871 779,45	20 871 779,45
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	34 419 450,22	34 419 450,22
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 743 557,06	0,00	1 336 337,00	1 336 337,00	1 336 337,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	641 980,00	0,00	528 836,00	528 836,00	528 836,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 760,00	0,00	24 590,00	24 590,00	24 590,00
Total des dépenses de gestion des services		3 422 297,06	0,00	1 889 763,00	1 889 763,00	1 889 763,00
66	Charges financières	345 680,00	0,00	325 676,00	325 676,00	325 676,00
67	Charges exceptionnelles	529 132,60	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	46 905,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 344 014,66	0,00	2 515 439,00	2 515 439,00	2 515 439,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 749 464,17		8 932 231,77	8 932 231,77	8 932 231,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 920 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		10 669 464,17		11 032 231,77	11 032 231,77	11 032 231,77
TOTAL		15 013 478,83	0,00	13 547 670,77	13 547 670,77	13 547 670,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 547 670,77
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	14 744,00	14 744,00	14 744,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 994 743,63	0,00	2 520 341,00	2 520 341,00	2 520 341,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	107 480,00	0,00	107 480,00	107 480,00	107 480,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes de gestion des services		3 125 223,63	0,00	2 642 765,00	2 642 765,00	2 642 765,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	310 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 435 723,63	0,00	2 642 765,00	2 642 765,00	2 642 765,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	570 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		570 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL		4 005 723,63	0,00	3 212 765,00	3 212 765,00	3 212 765,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 334 905,77
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 547 670,77
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	10 462 231,77
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 011 616,00	185 465,05	652 130,00	652 130,00	837 595,05
21	Immobilisations corporelles	4 209 530,44	474 437,62	7 486 368,28	7 486 368,28	7 960 805,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	9 737 474,00	3 255 753,65	6 944 500,00	6 944 500,00	10 200 253,65
	Total des dépenses d'équipement	15 108 620,44	3 915 656,32	15 082 998,28	15 082 998,28	18 998 654,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 023,68	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	498 027,00	0,00	603 124,85	603 124,85	603 124,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	549 050,68	0,00	603 124,85	603 124,85	603 124,85
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 207 671,12	3 915 656,32	15 686 123,13	15 686 123,13	19 601 779,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	570 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	550 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 120 000,00		1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
	TOTAL	17 327 671,12	3 915 656,32	16 956 123,13	16 956 123,13	20 871 779,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 871 779,45
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	323 607,90	101 415,00	3 843 000,00	3 843 000,00	3 944 415,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	473 607,90	101 415,00	3 843 000,00	3 843 000,00	3 944 415,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 023 607,90	101 415,00	3 843 000,00	3 843 000,00	3 944 415,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 749 464,17		8 932 231,77	8 932 231,77	8 932 231,77

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 920 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	550 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 219 464,17		11 732 231,77	11 732 231,77	11 732 231,77
TOTAL		12 243 072,07	101 415,00	15 575 231,77	15 575 231,77	15 676 646,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 195 132,68
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 871 779,45
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	10 462 231,77
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 336 337,00		1 336 337,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	528 836,00		528 836,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 590,00		24 590,00
66	Charges financières	325 676,00	0,00	325 676,00
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	300 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 932 231,77	8 932 231,77
	Dépenses d'exploitation – Total	2 515 439,00	11 032 231,77	13 547 670,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 547 670,77
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	570 000,00	570 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	603 124,85	0,00	603 124,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	10 200 253,65		10 200 253,65
20	Immobilisations incorporelles (6)	837 595,05	0,00	837 595,05
21	Immobilisations corporelles (6)	7 960 805,90	700 000,00	8 660 805,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	19 601 779,45	1 270 000,00	20 871 779,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 871 779,45
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 744,00		14 744,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 520 341,00		2 520 341,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	107 480,00		107 480,00
75	Autres produits de gestion courante	200,00		200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	570 000,00	570 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 642 765,00	570 000,00	3 212 765,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 334 905,77
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 547 670,77
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 944 415,00	0,00	3 944 415,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	700 000,00	700 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 100 000,00	2 100 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		8 932 231,77	8 932 231,77
Recettes d'investissement – Total		3 944 415,00	11 732 231,77	15 676 646,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 195 132,68
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 871 779,45
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 743 557,06	1 336 337,00	1 336 337,00
60226	Vêtements de travail	4 500,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	95 725,52	286 250,00	286 250,00
6062	Produits de traitement	22 000,00	44 000,00	44 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 700,00	7 750,00	7 750,00
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	600,00
6066	Carburants	1 400,00	1 300,00	1 300,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	720 818,00	236 050,00	236 050,00
6132	Locations immobilières	30 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	11 850,00	4 812,00	4 812,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	14 500,00	12 500,00	12 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 922,17	8 200,00	8 200,00
61523	Entretien, réparations réseaux	933 939,44	153 000,00	153 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	15 400,00	12 500,00	12 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6156	Maintenance	232 251,12	303 455,00	303 455,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	15 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	10 745,00	7 200,00	7 200,00
617	Etudes et recherches	270 013,00	0,00	0,00
618	Divers	198 550,00	158 500,00	158 500,00
6222	Commissions recouvrement redevance	17 722,00	10 922,00	10 922,00
6226	Honoraires	12 820,81	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	18 300,00	22 650,00	22 650,00
6231	Annonces et insertions	4 250,00	5 648,00	5 648,00
6237	Publications	400,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 900,00	13 300,00	13 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6287	Remboursements de frais	18 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	8 050,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	25 700,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	641 980,00	528 836,00	528 836,00
6218	Autre personnel extérieur	51 800,00	8 000,00	8 000,00
6331	Versement de mobilité	6 000,00	4 890,00	4 890,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 020,00	1 540,00	1 540,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 250,00	5 090,00	5 090,00
6411	Salaires, appointements, commissions	285 240,00	251 820,00	251 820,00
6413	Primes et gratifications	129 420,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	2 990,00	120 020,00	120 020,00
64141	Indemnité inflation	300,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	6 110,00	3 150,00	3 150,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	81 960,00	75 860,00	75 860,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	54 700,00	45 140,00	45 140,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 590,00	7 600,00	7 600,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	540,00	470,00	470,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 150,00	2 204,00	2 204,00
6478	Autres charges sociales diverses	720,00	720,00	720,00
648	Autres charges de personnel	3 190,00	2 332,00	2 332,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 760,00	24 590,00	24 590,00
6531	Indemnités élus	17 280,00	17 880,00	17 880,00
6533	Cotisations de retraite élus	730,00	760,00	760,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	5 750,00	5 950,00	5 950,00
6541	Créances admises en non-valeur	11 750,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 250,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 422 297,06	1 889 763,00	1 889 763,00
66	Charges financières (b) (8)	345 680,00	325 676,00	325 676,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	181 738,00	175 160,00	175 160,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	158 942,00	150 516,00	150 516,00
6688	Autre	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	529 132,60	300 000,00	300 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	95 005,47	300 000,00	300 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300 500,00	0,00	0,00

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
678	Autres charges exceptionnelles	133 627,13	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	46 905,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 344 014,66	2 515 439,00	2 515 439,00
023	Virement à la section d'investissement	8 749 464,17	8 932 231,77	8 932 231,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 920 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 920 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 669 464,17	11 032 231,77	11 032 231,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 669 464,17	11 032 231,77	11 032 231,77
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 013 478,83	13 547 670,77	13 547 670,77

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			13 547 670,77
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	150 516,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 000,00	14 744,00	14 744,00
64198	Autres remboursements	500,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 500,00	14 744,00	14 744,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 994 743,63	2 520 341,00	2 520 341,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 484 304,01	1 936 987,00	1 936 987,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	343 000,00	455 000,00	455 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	151 439,62	128 354,00	128 354,00
7068	Autres prestations de services	6 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	10 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	107 480,00	107 480,00	107 480,00
741	Primes d'épuration	107 480,00	107 480,00	107 480,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	200,00	200,00
7588	Autres	20 000,00	200,00	200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 125 223,63	2 642 765,00	2 642 765,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	310 500,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	105 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	205 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 435 723,63	2 642 765,00	2 642 765,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	570 000,00	570 000,00	570 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	570 000,00	570 000,00	570 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		570 000,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 005 723,63	3 212 765,00	3 212 765,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 334 905,77
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 547 670,77
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 011 616,00	652 130,00	652 130,00
2031	Frais d'études	966 616,00	607 130,00	607 130,00
2051	Concessions et droits assimilés	45 000,00	45 000,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 209 530,44	7 486 368,28	7 486 368,28
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	329 174,90	325 611,00	325 611,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 969 054,87	6 767 496,28	6 767 496,28
2154	Matériel industriel	21 800,00	11 803,00	11 803,00
21562	Service d'assainissement	811 845,67	331 358,00	331 358,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 055,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	52 600,00	50 100,00	50 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	150 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00
202002	Opération d'équipement n° 202002 (5)	575 000,00	575 000,00	575 000,00
202003	Opération d'équipement n° 202003 (5)	6 750 000,00	4 951 188,00	4 951 188,00
202004	Opération d'équipement n° 202004 (5)	397 474,00	151 800,00	151 800,00
202005	Opération d'équipement n° 202005 (5)	0,00	0,00	0,00
202102	Opération d'équipement n° 202102 (5)	2 000 000,00	1 251 512,00	1 251 512,00
202105	Opération d'équipement n° 202105 (5)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 108 620,44	15 082 998,28	15 082 998,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 023,68	0,00	0,00
1068	Autres réserves	26 023,68	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	498 027,00	603 124,85	603 124,85
1641	Emprunts en euros	357 102,00	428 530,14	428 530,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	30 000,00	30 000,00
1681	Autres emprunts	125 925,00	144 594,71	144 594,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		549 050,68	603 124,85	603 124,85
45810	DEPENSES TRAVAUX A REFACTURER (6)	550 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		550 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 207 671,12	15 686 123,13	15 686 123,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	570 000,00	570 000,00	570 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	570 000,00	570 000,00	570 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	486 000,30	486 000,30	486 000,30
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 533,53	20 533,53	20 533,53
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	27 804,99	27 804,99	27 804,99
13918	Autres subventions d'équipement	35 661,18	35 661,18	35 661,18
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	550 000,00	700 000,00	700 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	550 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 120 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 327 671,12	16 956 123,13	16 956 123,13

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 915 656,32
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 871 779,45
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	323 607,90	3 843 000,00	3 843 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	323 607,90	3 843 000,00	3 843 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		473 607,90	3 843 000,00	3 843 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45820	RECETTES TRAVAUX REFACTURER (5)	550 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		550 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 023 607,90	3 843 000,00	3 843 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 749 464,17	8 932 231,77	8 932 231,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 920 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
28031	Frais d'études	30 782,68	30 782,68	30 782,68
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 000,00	13 000,00	13 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	12 020,09	12 020,09	12 020,09
28135	Installations générales, agencements, ..	9 159,03	9 159,03	9 159,03
28153	Installations à caractère spécifique	46 624,24	46 624,24	46 624,24
28154	Matériel industriel	1 145,49	1 145,49	1 145,49
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 310,41	10 310,41	10 310,41
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	63 455,75	63 455,75	63 455,75
28173	Constructions (mise à disposition)	273 575,32	273 575,32	273 575,32
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 421 407,00	1 421 407,00	1 421 407,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	29 896,22	29 896,22	29 896,22
28183	Matériel de bureau et informatique	7 939,57	187 939,57	187 939,57
28188	Autres	684,20	684,20	684,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 669 464,17	11 032 231,77	11 032 231,77
041	Opérations patrimoniales (8)	550 000,00	700 000,00	700 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	550 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 219 464,17	11 732 231,77	11 732 231,77
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 243 072,07	15 575 231,77	15 575 231,77

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	101 415,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 195 132,68
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 871 779,45
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202002 (1)
LIBELLE : AMLIORATION REJET RU DU FEU ST JEAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	575 000,00	b 575 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-575 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202003 (1)
LIBELLE : BASSIN VERNES/STADES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 497 982,10	a 3 234 171,41	4 951 188,00	b 4 951 188,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	279 342,09	193 540,91	51 188,00	51 188,00	0,00
2031	Frais d'études	279 342,09	193 540,91	51 188,00	51 188,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	931 584,86	2 828 130,50	4 900 000,00	4 900 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	931 584,86	2 828 130,50	4 900 000,00	4 900 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	287 055,15	212 500,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	287 055,15	212 500,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-8 185 359,41
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202004 (1)
LIBELLE : DEVOIEMENT DU RESEAU FONDS DE VALLÉE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 472,26	a 17 232,24	151 800,00	b 151 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00	0,00	51 800,00	51 800,00	0,00
2031	Frais d'études	1 800,00	0,00	51 800,00	51 800,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 672,26	17 232,24	100 000,00	100 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	19 672,26	17 232,24	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-169 032,24
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202005 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		543 696,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	543 696,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	543 696,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202102 (1)
LIBELLE : ETANCHEITE RESEAU NAPOLEON CHATEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		148 212,92	a 4 350,00	1 251 512,00	b 1 251 512,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 512,00	1 512,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	1 512,00	1 512,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 212,92	4 350,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	148 212,92	4 350,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 255 862,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202105 (1)
LIBELLE : STEP ROSELIERE ST BENOIT AUFFARGIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 138 156,22									
1641 Emprunts en euros (total)					7 138 156,22									
BOIS 5102059	Caisse des Dépôts et Consignations		23/07/2015	01/11/2015	200 000,00	V	Livret A + 1,00%	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
HERM MON534008EUR	Société de Financement Local		30/12/2005	01/04/2006	150 000,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
MITT 3	Société de Financement Local		01/01/2013	01/04/2013	7 584,86	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,857	EUR	T	P	O	B-1
MITT MON230372EUR	Société de Financement Local		01/07/2005	01/01/2006	280 000,00	F	Taux fixe à 3,99%	3,990	3,990	EUR	S	C	O	A-1
PERR MIN531768EUR	Société de Financement Local	06/06/2019	01/12/2019	31/12/2019	500 000,00	F	Taux fixe à 0,67%	0,670	0,679	EUR	T	C	O	A-1
PERR MON532763EUR001	Société de Financement Local	03/06/2019	14/06/2019	01/10/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,17%	1,170	1,186	EUR	T	C	O	A-1
PERR MPH531606EUR	Société de Financement Local		02/10/2012	02/01/2013	69 092,50	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,870	EUR	T	P	O	B-1

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
POIG 3	Société de Financement Local		01/01/2013	01/04/2013	8 985,78	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,857	EUR	T	P	O	B-1
RAMB MIN504006EUR Ass	Société de Financement Local		31/12/2019	01/01/2020	1 565 371,21	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	3,650	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503996EUR	Société de Financement Local		01/12/2015	01/01/2016	500 000,00	F	Taux fixe à 3,57%	3,570	3,620	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503997EUR Ass	Société de Financement Local		01/01/2020	01/01/2021	2 857 121,87	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	3,548	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 097 218,35									
1681 Autres emprunts (total)					2 097 218,35									
BOIS 1	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2013	25/06/2016	25/06/2017	151 518,35	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BONN 1075734	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/04/2018	01/07/2018	01/07/2019	69 630,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BREV 11	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/05/2008	27/05/2009	47 332,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BREV 12	Agence de l'Eau Seine Normandie		31/03/2010	31/03/2011	130 500,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ESSA 1094216	Agence de l'Eau Seine Normandie		14/10/2021	14/10/2022	32 390,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E5	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/03/2008	03/03/2009	52 590,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E6	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/03/2009	03/03/2010	35 060,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E7	Agence de l'Eau Seine Normandie		20/06/2013	20/06/2014	109 597,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
PERR 1042142	Agence de l'Eau Seine Normandie		26/10/2017	25/10/2018	153 795,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
PERR 10421421/01	Agence de l'Eau Seine Normandie		19/11/2014	20/11/2015	615 176,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
POIG 1079697	Agence de l'Eau Seine Normandie		16/12/2019	15/10/2020	142 272,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1023852	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/02/2018	27/02/2019	69 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1032236	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/03/2018	27/03/2019	33 643,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1048845	Agence de l'Eau Seine Normandie		12/04/2018	12/04/2019	116 064,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 10488451	Agence de l'Eau Seine Normandie	28/05/2015	13/12/2019	13/12/2020	69 638,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SLEG 10460321 01	Agence de l'Eau Seine Normandie		04/06/2015	03/06/2016	215 211,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SLEG 10460321 02	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/12/2013	18/09/2017	18/09/2018	53 802,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 235 374,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 845 890,46					362 053,08	178 134,40	0,00	155 019,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 845 890,46					362 053,08	178 134,40	0,00	155 019,50
BOIS 5102059	N	0,00	A-1	127 500,00	12,59	V	Livret A + 1,00%	3,000	10 000,00	3 671,45	0,00	571,32
HERM MON534008EUR	N	0,00	A-1	83 199,47	12,01	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	5 016,55	3 294,70	0,00	3 087,44
MITT 3	N	0,00	B-1	2 880,75	4,00	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	624,09	128,64	0,00	27,32
MITT MON230372EUR	N	0,00	A-1	42 000,00	2,50	F	Taux fixe à 3,99%	3,990	14 000,00	1 536,15	0,00	555,50
PERR MIN531768EUR	N	0,00	A-1	362 500,00	7,01	F	Taux fixe à 0,67%	0,670	50 000,00	2 334,99	0,00	529,25
PERR MON532763EUR001	N	0,00	A-1	837 500,00	16,51	F	Taux fixe à 1,17%	1,170	50 000,00	9 712,23	0,00	2 329,03
PERR MPH531606EUR	N	0,00	B-1	25 922,77	4,01	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	5 616,67	1 157,61	0,00	243,17
POIG 3	N	0,00	B-1	3 413,08	4,00	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	739,33	152,42	0,00	32,37
RAMB MIN504006EUR Ass	N	0,00	A-1	1 360 250,10	12,01	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	72 950,33	49 649,13	0,00	46 857,71

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
RAMB MON503996EUR	N	0,00	A-1	391 176,80	13,01	F	Taux fixe à 3,57%	3,570	19 959,40	14 158,97	0,00	13 399,71
RAMB MON503997EUR Ass	N	0,00	A-1	2 609 547,49	13,01	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	133 146,71	92 338,11	0,00	87 386,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 281 616,46					118 414,43	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 281 616,46					118 414,43	0,00	0,00	0,00
BOIS 1	N	0,00	A-1	96 102,35	10,49	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	8 736,57	0,00	0,00	0,00
BONN 1075734	N	0,00	A-1	51 062,00	10,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 642,00	0,00	0,00	0,00
BREV 11	N	0,00	A-1	3 155,45	0,40	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 155,45	0,00	0,00	0,00
BREV 12	N	0,00	A-1	52 200,00	7,25	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 525,00	0,00	0,00	0,00
ESSA 1094216	N	0,00	A-1	30 230,67	13,79	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 159,33	0,00	0,00	0,00
HERM E5	N	0,00	A-1	3 506,00	0,17	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 506,00	0,00	0,00	0,00
HERM E6	N	0,00	A-1	4 674,71	1,17	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 337,33	0,00	0,00	0,00
HERM E7	N	0,00	A-1	43 838,77	5,47	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 306,47	0,00	0,00	0,00
PERR 1042142	N	0,00	A-1	115 346,25	14,82	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 689,75	0,00	0,00	0,00
PERR 10421421/01	N	0,00	A-1	369 105,60	11,89	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	30 758,80	0,00	0,00	0,00
POIG 1079697	N	0,00	A-1	113 817,60	11,79	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	9 484,80	0,00	0,00	0,00

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
RAMB 1023852	N	0,00	A-1	50 600,00	10,16	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 600,00	0,00	0,00	0,00
RAMB 1032236	N	0,00	A-1	26 914,40	15,24	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 682,15	0,00	0,00	0,00
RAMB 1048845	N	0,00	A-1	85 113,60	10,28	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 737,60	0,00	0,00	0,00
RAMB 10488451	N	0,00	A-1	55 710,41	11,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 642,53	0,00	0,00	0,00
SLEG 10460321 01	N	0,00	A-1	139 887,15	12,43	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	10 760,55	0,00	0,00	0,00
SLEG 10460321 02	N	0,00	A-1	40 351,50	14,72	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 690,10	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 127 506,92					480 467,51	178 134,40	0,00	155 019,50

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MITT 3	Société de Financement Local	7 584,86	2 880,75	1	14,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	128,64	0,00	0,04
PERR MPH531606EUR	Société de Financement Local	69 092,50	25 922,77	1	15,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	1 157,61	0,00	0,36

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
POIG 3	Société de Financement Local	8 985,78	3 413,08	1	14,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6,00% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	152,42	0,00	0,05
TOTAL (B)		85 663,14	32 216,60						0,00			1 438,67	0,00	0,45
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		85 663,14	32 216,60						0,00			1 438,67	0,00	0,45

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 095 290,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	32 216,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	5	13/01/2020
L	Frais d'étude et de recherche non suivies de réalisation	5	13/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	13/01/2020
L	Frais d'insertion non suivi de travaux	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens mobiliers	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou études	15	13/01/2020
L	Logiciels	2	13/01/2020
L	Plantations d'arbres et arbustes (aménagement paysagers)	20	13/01/2020
L	Agencements & aménagements de terrains (cloture, mouvement de terre)	10	13/01/2020
L	Aires de jeux - aires de sports	10	13/01/2020
L	Immeuble de rapport	30	13/01/2020
L	Création de bâtiment petite enfance subventionné par la CAF	30	13/01/2020
L	Batiments légers (abris.)	10	13/01/2020
L	Installation, aménagement des constructions	15	13/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage technique inférieur à 10 000 TTC	7	13/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage technique supérieur à 10 000 TTC	15	13/01/2020
L	Bassins de natation	15	13/01/2020
L	Mobilier de voirie, signalétique, panneaux de voirie	7	13/01/2020
L	Réseaux divers	30	13/01/2020
L	Véhicules légers et deux roues	5	13/01/2020
L	Camions, véhicules industriels	7	13/01/2020
L	Mobilier, Matériel de bureau et matériel informatique inférieur à 5000 TTC	4	13/01/2020
L	Mobilier, Matériel de bureau et matériel informatique supérieur ou égal à 5000 TTC	7	13/01/2020
L	Cheptel	3	13/01/2020
L	Instruments de musique d'un montant inférieur à 5 000 TTC	5	13/01/2020
L	Instruments de musique d'un montant compris entre 5 001 et 10 000 TTC	10	13/01/2020
L	Instruments de musique d'un montant supérieur à 10 000 TTC	15	13/01/2020
L	Autres matériels (Audiovisuel-Electroménager)	5	13/01/2020
L	Coffre-fort	20	13/01/2020
L	Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) : ouvrages lourds	50	13/01/2020
L	Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) : ouvrages courants	25	13/01/2020
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable	30	13/01/2020
L	Réseaux d'assainissement	50	13/01/2020
L	Outillages spécifiques eau et assainissement	5	13/01/2020
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	10	13/01/2020
L	Appareils de laboratoires	5	13/01/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, de ventilation	10	13/01/2020
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	5	13/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 143 124,85	I 1 143 124,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		573 124,85	573 124,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	428 530,14	428 530,14
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	144 594,71	144 594,71
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		570 000,00	570 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	570 000,00	570 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 143 124,85	3 915 656,32	0,00	5 058 781,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 032 231,77	III 11 032 231,77
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		11 032 231,77	11 032 231,77
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	30 782,68	30 782,68
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 000,00	13 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	12 020,09	12 020,09
28135	Installations générales, agencements, ..	9 159,03	9 159,03
28153	Installations à caractère spécifique	46 624,24	46 624,24
28154	Matériel industriel	1 145,49	1 145,49
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 310,41	10 310,41
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	63 455,75	63 455,75
28173	Constructions (mise à disposition)	273 575,32	273 575,32
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 421 407,00	1 421 407,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	29 896,22	29 896,22
28183	Matériel de bureau et informatique	187 939,57	187 939,57
28188	Autres	684,20	684,20
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	8 932 231,77	8 932 231,77

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	11 032 231,77	101 415,00	5 195 132,68	0,00	16 328 779,45

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 058 781,17
Ressources propres disponibles	IV	16 328 779,45
Solde	V = IV – II (6)	11 269 998,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	2,00	4,00	6,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	4,00	5,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 57

Nombre de suffrages exprimés : 65

VOTES :

Pour : 65

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par (1) Sylvain Lambert,

A Ablis le 03/04/2023

(1) Sylvain Lambert,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil communautaire

A Ablis, le 03/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGUILLON Claire	
ALIX Martial	
BATTEUX Jean-Claude	
BAX DE KEATING Geoffroy	
BONTE Daniel	
BRIOLANT Stéphanie	
CABRIT Anne	
CAILLOL Valérie	
CARESMEL Marie	
CARIS Xavier	
CAZANEUVE Claude	
CHANCLUD Maurice	
CHERET Claire	
CHRISTIANNE Janine	
CINTRAT Alain	
CONVERT Thierry	
COPETTI Isabelle	
DEMICHELIS Janny	
DEMONT Clarisse	
DENAIS Lionel	
DESCHAMPS Paulette	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESMET France	
DORISON Guy	
DRAPPIER Jacky	
DUCHAMP Jean-Louis	
DUPRESSOIR Hervé	
EPSTEIN Alain	
FLORES Jean-Louis	
FOCKEDEV William	
FORMENTY Jacques	
GAILLOT Anne-Françoise	
GHIBAUDO Jean-Pierre	
GOURLAN Thomas	
GROSSE Marie-France	
GUIGNARD Sylvain	
HUSSON Jean-Claude	
JAFFRE Valéry	
JEGAT Joëlle	
JUTIER David	
LAHITTE Chantal	
LAMBERT Sylvain	
LECOURT Guy	
MALARDEAU Jean-Pierre	
MARCHAL Evelyne	
MARGOT JACQ Isabelle	
MATILLON Véronique	
MAY OTT Ysabelle	
MOUFFLET Catherine	
NEHLIL Ismaël	
PAQUET Frédéric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PASQUES Jean-Marie	
PETITPREZ Benoît	
QUERARD Serge	
QUINTON Gilles	
REY Augustin	
ROLLAND Virginie	
ROSTAN Corinne	
ROUHAUD Jean Christophe	
SALIGNAT Emmanuel	
SCHMIDT Gilles	
SIRET Jean-François	
STEPHANE Nathalie	
TROGER Jacques	
TRONEL Didier	
WEISDORF Henri	
YOUSSEF Leïla	
ZANNIER Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Sylvain Lambert, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023, et de la publication le 13/04/2023
A Rambouillet, le 13/04/2023

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.